



Paris, le 24 novembre 2021

Monsieur Olivier VERAN

Ministre des solidarités et de la santé

14 Avenue DUQUESNE

75350 Paris

Objet : préavis de grève

Par la présente, et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 du code du travail, le syndicat Acteurs Santé CFE-CGC, Fédération des services publics, notifie un préavis de grève pour le **30 novembre 2021**.

Aujourd'hui, au cœur de la crise sanitaire, comme les autres professionnels de santé, les ambulanciers hospitaliers sont fortement mobilisés au service des patients. Ils montrent à quel point leur rôle et leurs missions sont indispensables à la réalisation de la fonction première de notre établissement, à savoir la prise en soins des patients.

Il nous paraît de fait plus qu'indispensable, d'apporter une vraie reconnaissance statutaire à ces professionnels de santé.

Les revendications sont :

- La réingénierie du Diplôme d'État d'Ambulancier et de la Formation d'Adaptation à l'Emploi SMUR.
- L'intégration des ambulanciers hospitaliers au corps et grades des personnels soignants
- La suppression du terme "conducteur" de la nomenclature métier remplacé par "ambulancier hospitalier"
- Le passage des ambulanciers hospitaliers en catégorie B active
- La suppression des ratios promus/promouvables limitant l'évolution de carrière
- La refonte de la grille indiciaire conduisant à une augmentation des salaires



Nous vous demandons d'ouvrir un véritable dialogue et d'entendre la voix des ambulanciers de la fonction publique Hospitalière.

Merci de bien vouloir transférer ce document à l'ensemble des établissements et de prévoir l'ouverture de négociations constructives.

Audrey FORASACCO

Secrétaire Générale du Syndicat Acteurs Santé CFE-CGC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Forasacco', written over a horizontal line.